

Comme on le verra par sa narration, il se trompait quelque peu dans ses calculs. Et cependant, il était impossible de douter que l'embouchure de la *Porcupine* était située bien en deçà des limites du territoire russe. Il semble que Murray a, de propos délibéré, empiété sur le sol de ses rivaux, bien qu'il n'eût en aucune façon le droit de bâtir ou de faire du commerce à l'ouest des frontières. Telles étaient les méthodes de la traite des pelleteries et dans ce jeu, il fallait y aller à ses propres risques et périls. Il était possible, bien que ce soit peu probable, que Murray ne connût pas les conditions de la convention de 1839, par laquelle la construction de forts était expressément prohibée. Le second article de ce contrat (répété mot pour mot dans le renouvellement de 1849) se lit comme suit: Il est de plus convenu que la Compagnie de la baie d'Hudson ne trafiquera pas avec les sauvages, qu'elle n'achètera ou ne recevra en échange des pelleteries, ni ne chassera pour s'en procurer sur les parties du territoire russe situé sur la côte nord-ouest ou sur les îles, sauf celles à elle concédées par les dispositions de l'article précédent." Comme le territoire ainsi concédé ou loué se bornait à la lisière comprise entre le cap Spencer et *Portland Canal*, bâtir un poste et trafiquer sur le Yukon dans les limites du sol russe étaient donc une violation évidente du traité. Néanmoins, le Compagnie de la baie d'Hudson resta en possession du fort Yukon et continua à y faire le commerce, avec ou sans le consentement de la Compagnie Russo-Américaine, jusqu'à la vente de l'Alaska aux Etats-Unis, alors qu'elle en fut expulsée. Le capitaine Charles W. Raymond visita le fort Yukon en 1869 pour le compte du gouvernement des Etats-Unis. "Le 9 août, à midi", dit-il, (*Report of a reconnaissance of the Yukon River*, 1871, p. 16) "je donnai avis au représentant de la Compagnie de la baie d'Hudson que le poste était situé sur le territoire des Etats-Unis, qu'il était illégal d'y introduire des marchandises de commerce ou d'y trafiquer avec les naturels, et que cela devait cesser; de plus, que la Compagnie de la baie d'Hudson devait évacuer les bâtiments aussitôt que faire se pouvait. Je pris alors possession des bâtisses et hissai le drapeau des Etats-Unis sur le fort." La Compagnie de la baie d'Hudson abandonna ensuite ce poste et remonta la rivière *Porcupine* jusqu'aux *Ramparts*, où elle bâtit *Rampart House* un peu à l'est du 142e degré. Comme la situation astronomique du fort n'était pas